



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 40/22 : DESIGNATION DE MAITRE BESSET DANS L'AFFAIRE COMMUNE CONTRE MONSIEUR ROBERT MARTI

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
- Vu l'affaire qui oppose la Commune à Monsieur Robert MARTI,

DECIDE de désigner Maître Nicolas BESSET, Avocat au Barreau – 26 Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE- pour défendre les intérêts de la Commune dans le cadre de l'affaire qui l'oppose à Monsieur Robert MARTI.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 03 Août 2022

Le Maire



Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 17/08/22
Et de la publication ou notification le 17/08/22